

PROCES-VERBAL

BUREAU REGIONAL ELARGI

Mercredi 15 Mai 2024 – 19H00 – Visioconférence

PRESENTS	DUPONT Jean-Michel – PASCO Sandrine – FOURNIER Bernard – BAILLY Jean-Pierre – LEROUX RONDINEAU Maxime – LEVALLOIS Aline – PERRAUD GAUTIER Clément – SORIN Nicolas
EXCUSE	MICHON Bernard
INVITES	ALLARDI Christophe – BARBAUD Pascal – LEBOT Bernard – LIGONNIERE Antoine – MECKES Charles - NICOLAS Philippe - PORTAL Karine – R'KIOUAK Mehdi
INVITES EXCUSES	BALIELLO Pierre Laurent – CHAUVIN Tristan - JOUNIER Franck – ROUSSELOT Jacky – SURGET Céline – TROUILLET Steven

ACTUALITE LIGUE

Jean-Michel DUPONT fait un tour d'horizon des actualités :

- Retour sur le conseil des Présidents de Ligue et du Comité directeur FFBB d'avril 2024
 - Conseil des Présidents : Bonification liée aux officiels – Présentation du LMS (Learning Management System) qui remplacera la plateforme actuelle sporteef pour les organismes de formation. Une contribution financière sera demandée à chaque ligue. La simulation prévoit une participation de 11 711 euros pour la ligue des PDL. Jean-Pierre HUNCKLER évoque de nouveau le contrôle des licenciés sur les tournois 3x3. Pour info il y a eu 2 décès sur des tournois dont 1 qui a engendré une procédure avec la FFBB.
 - Comité Directeur : invitations Jeux Olympiques, les Ligues vont recevoir une trentaine de billets pour les bénévoles. L'augmentation du nombre de clubs en Ligue féminine a été abordée. La Ministre a demandé une étude à la Direction Technique Nationale afin de définir un projet sur l'accueil des nouveaux licenciés. Le barème des officiels va augmenter pour la saison prochaine.
- Bonifications liées à la charte de l'arbitrage : Nous avons reçu une demande de la FFBB pour obtenir plusieurs statistiques. Le Bureau Fédéral a conseillé à la Ligue de poursuivre le dispositif de bonification mis en place pour la saison prochaine. Pascal BARBAUD rappelle la philosophie de départ du projet. Maxime LEROUX RONDINEAU propose d'interroger les clubs lors de l'Assemblée Générale ou alors de stopper le projet s'il n'apporte pas satisfaction. Mehdi R'KIOUAK estime qu'il faudra expliquer le contexte global de la crise que nous connaissons dans l'arbitrage régional. Pascal BARBAUD indique que le dispositif actuel profite aux départements et non pas à la Ligue Régionale. Jean-Michel DUPONT indique que le sujet sera inscrit au prochain Comité Directeur.
- Engagements en Championnat de France Jeunes Elite : Nous avons reçu un courrier de la FFBB afin de ne pas étudier les dossiers des équipes reçus après date limite. Le BC YONNAIS est concerné par cette demande en U18M, nous appliquerons donc la consigne fédérale.

- Point sur la situation du Basket Club St Paul Rezé : Une réunion a eu lieu ce jour avec les dirigeants du club. Le club présente des difficultés financières sérieuses et devrait être prochainement placé en cessation de paiement. Stéphanie PIOGER a participé à la réunion en visioconférence.
Jean-Michel DUPONT estime qu'il y a urgence et que le dossier est complexe.
- Retour sur le Tournoi Inter Pôles :
Il a été organisé du 08 au 11 Mai à ANGERS.
Le tournoi s'est très bien déroulé et le Président remercie les bénévoles présents.
Antoine LIGONNIERE signale qu'un jeune de notre pôle : Alassane TRAORE a été retenu en pré sélection pour l'Equipe de France U15. Andréa COUEDO SALAMI, autre poliste a été retenu comme remplaçant en pré sélection pour l'Equipe de France U15.
Antoine LIGONNIERE est très satisfait de ces bonnes nouvelles. Il rappelle que, malgré les résultats de cette année (nos 2 pôles terminent 6ème), nous avons lors des 2 éditions organisées à Angers qualifié nos 2 équipes ce qui est positif.
- Travaux :
Une réunion a eu lieu ce jour avec la Mairie de Saint Herblain. Jean-Michel DUPONT indique qu'un collectif de quartier est défavorable à l'implantation du gymnase sur le terrain attenant au siège de la Ligue.
- Décisions à prendre :
 - Demande du club de Trémentines pour reporter la finale U15F R2 :
Jean-Pierre BAILLY nous indique que la demande est motivée car une partie de l'équipe est en voyage scolaire jusqu'au 25 mai au soir.
Il a étudié avec le club organisateur la possibilité de jouer le dimanche, mais cela n'est pas possible en raison d'un Open access 3x3 dans la même salle. Il indique également que le club adverse souhaite jouer le samedi avec tous les autres.
Maxime LEROUX RONDINEAU craint qu'une décision positive à cette demande de report crée un précédent qu'il faudra assumer lors de prochaines sollicitations.
A l'unanimité, le Bureau décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.
 - Championnat Inter Régional
Jean-Michel DUPONT signale que pour donner suite à la visioconférence « championnat interrégional » avec les clubs, il a été contacté par un club, concernant la participation des équipes 2 et les horaires des rencontres qui empêchent un joueur de participer au championnat de France et au championnat interrégional.
Jean-Pierre BAILLY indique que les 3 ligues se sont entendues pour que dans le nouveau championnat interrégional, figure dans le règlement : une liste de 7 joueurs bloqués et des horaires de rencontre à 15H30 le dimanche. Il estime que ce championnat ne doit pas devenir la ligue de développement des centres de formation. Il est évoqué la création d'un championnat de centres de formation. Une visioconférence sera organisée avec les 3 Ligues pour définir un horaire de rencontre.
 - Demande Golf Basket Club Herblinois
Nous avons reçu un courrier du Golf Basket Club Herblinois qui sollicite les instances fédérales pour modifier le nombre de joueurs mutés de 5 à 3 maximum, afin de limiter le phénomène de « pillage » de certains clubs. La F.F.B.B. a indiqué que chaque instance était compétente pour fixer les règles applicables à ses propres championnats.

Après échange, **à l'unanimité, le Bureau décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande**, estimant que cela va à l'encontre de regrouper les potentiels et les meilleurs éléments dans les mêmes structures.

Bernard FOURNIER pense qu'un travail de pédagogie est à faire pour que les clubs ne pillent pas les autres.

- Demande du Comité de Sarthe pour une aide financière afin de recruter un conseiller technique arbitre (C.T.A.) :

Jean-Michel DUPONT indique qu'il s'est entretenu avec Charles MECKES sur cette demande. Charles MECKES explique qu'actuellement son Comité a créé un poste de C.T.A. à hauteur de 500 heures par an. Le temps actuel n'est pas suffisant et le Comité souhaite augmenter le temps de travail à 75% avec proposition d'ajouter un 25% pour le travail sur le secteur Sarthe - Mayenne, financé par la ligue. Cette aide est estimée à 7 000 euros par an, Jean-Michel DUPONT propose un engagement sur 4 ans.

Maxime LEROUX RONDINEAU indique qu'il est favorable à cette demande, qui pourra être financée via le fonds de développement de l'arbitrage.

Pascal BARBAUD rappelle que les amendes du pacte tous engagés servent à contribuer au fonds. Il pense qu'il est important qu'on aide à former et recruter les arbitres dans ce secteur carencé.

Bernard FOURNIER propose de faire une aide dégressive pour inciter la structure à s'autofinancer comme les aides à emploi

Charles MECKES rappelle que sa demande est de financer 25% du poste, 25% qui seront sous directive de la Ligue pour des missions de développement régional. Bernard FOURNIER répond qu'à cette condition, il est favorable à une aide identique pendant 4 ans.

A l'unanimité, le Bureau décide de donner une suite favorable à cette demande et d'engager une aide de 7 000 euros par an maximum pendant 4 saisons sportives (2024-2025 à 2027-2028).

- Courrier de clubs du Comité 72 pour demander l'étude d'une péréquation pour les frais de déplacements en championnat :

La Ligue a été sollicité par des clubs sarthois pour cette étude. Dans ce courrier, les clubs font référence à un règlement existant à la Ligue Régionale de Handball.

Mehdi R'KIOUAK a fait le point avec le directeur de la Ligue de handball. Il nous indique que le calcul se fait par poule et sans aucun bénéfice. L'Assemblée Générale valide le montant du km chaque saison. Au Handball, c'est quelque chose qui est entré dans les mœurs, cela fait plus de 10 ans que cela existe et il n'y a pas de retour négatif.

Mehdi R'KIOUAK propose aux élus de ne pas se précipiter, de faire une enquête et une analyse approfondie par club.

Jean-Pierre BAILLY a réalisé une simulation sur une poule, il présente son étude en séance.

Pascal BARBAUD se questionne sur la faisabilité de cette demande car dans la plupart des clubs, ce sont les parents qui financent les déplacements. Jean-Michel DUPONT lui répond que plusieurs systèmes de remboursement existent dans les clubs.

Philippe NICOLAS estime que ce sujet mériterait d'être approfondi et étudié. Il alerte sur le fait qu'il faudra faire attention à ne pas se faire déborder.

- Action Été Atlantis :

Nous avons été sollicités par le CREPS pour réaliser une animation basket au mois de juillet dans le centre commercial Atlantis à Saint Herblain.

Mehdi R'KIOUAK indique que nous sommes favorables à cette demande, mais évoque la mise en place et la charge de cette animation. Est-ce qu'on demande aux clubs de

St Herblain, au Comité ? Il pense que dans le cadre des actions basket entreprise, c'est pertinent.

Jean-Michel DUPONT évoquera ce sujet avec le Comité de Loire Atlantique.

TOUR DES POLES

Pôle Administratif – Maxime LEROUX-RONDINEAU

Maxime LEROUX RONDINEAU présente le programme prévisionnel de l'Assemblée Générale et indique qu'avec le Président, il souhaite que chaque membre du bureau ainsi que nos 2 directeurs interviennent à l'Assemblée Générale.

Mehdi R'KIOUAK nous soumet la proposition de créer un poste de Chargé de Communication/Évènementiel à mi-temps en CDD ou CDI plutôt qu'un alternant en temps plein. Il explique qu'aujourd'hui, Justine GOUDOUNECHE perd du temps opérationnel pour encadrer les alternants, nous connaissons également une hausse de la charge liée au développement de l'Institut Régional de Formation, et que lors des congés de Justine, la gestion des alternants est problématique.

Il indique que cette proposition coûterait 4000 euros environ de plus par an à la Ligue.

A l'unanimité, le Bureau décide de donner une suite favorable à cette proposition.

Jean-Michel DUPONT aborde le partenariat avec un équipementier pour le mandat 2024-2028, il indique avoir rencontré Spalding, Peak, Wilson, Skills et Vet'objet.

Jean-Michel DUPONT et Mehdi R'KIOUAK se disent plutôt convaincus par la proposition de Skills qui est une entreprise angevine, qui utilise des matières premières européennes et réalise la confection en France. Ce fonctionnement pourrait correspondre avec le développement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de la Ligue.

Jean-Michel DUPONT a transmis en amont la proposition aux élus du bureau. Il précise que Skills ne vend pas de chaussures, c'est la seule différence avec l'équipementier actuel.

Karine PORTAL se dit satisfaite du textile ?

A l'unanimité, le Bureau décide de valider un partenariat avec Skills pour le mandat 2024/2028.

Jean-Michel DUPONT conclut en disant qu'il a fait un point avec notre autre partenaire LBTRADE qui propose les mêmes conditions de partenariat pour 2024/2028.

Pôle Trésorerie – Aline LEVALLOIS

Aline LEVALLOIS nous a transmis les informations suivantes :

- Abandons de frais : afin de respecter les règles d'équité comme l'indique le Contrat d'Engagement Républicain, il n'y aura plus qu'un seul tarif pour les indemnités kilométriques (0,40€) que ce soit sous forme de remboursement ou « abandon de frais » donnant lieu à la délivrance d'un CERFA fiscal. La mise en place de ce nouveau dispositif débutera à compter du 1er mai 2024.

- Remboursement des frais médicaux arbitres mis en place pour situation après COVID : coût sur la saison écoulée : 1 700€ - renouvelons-nous le dispositif ?

Pascal BARBAUD indique que ce dispositif bénéficie ¼ des officiels actuels et qu'il préférerait que cette somme permette de doter les officiels chaque saison.

Bernard LEBOT pense que c'est un bon dispositif, car aucun remboursement par la sécurité sociale n'est possible pour ces consultations.

A l'unanimité, le Bureau décide de maintenir ce dispositif pour 2024-2025.

- Job Dating de Cholet et des Sables d'Olonne :

Jean-Michel DUPONT nous informe que sur les 4 « job dating » organisé dans la région, celui de Cholet et des Sables d'Olonne vont être des opérations locales, qui ne seront pas financées par le dispositif national. Il indique qu'un appel à projet de la Caisse d'Epargne peut permettre d'aider au financement. Il estime que chaque opération coûte 5 000 euros, il a demandé à la F.F.B.B. si nous pouvions avoir des aides supplémentaires au cas où nous ne pouvions pas bénéficier d'un financement par l'appel à projet de la Caisse d'Epargne.

Mehdi R'KIOUAK pense que c'est une action des Comités, soutenue par la Ligue. Celle-ci a un vrai intérêt, c'est un très bon dispositif.

Philippe NICOLAS est d'accord pour que le Comité 49 prenne en charge l'organisation, mais sans financement, il est probable que l'action ne se réalise pas, le coût étant important.

A l'unanimité, le Bureau décide de prévoir une ligne budgétaire de 10 000 euros dans le budget prévisionnel afin de financer ces 2 opérations.

- Invitation par le CIC avec le cabinet d'avocat FIDAL sur le contrat d'engagement républicain. Beaucoup d'informations transmises et à mettre en œuvre (affichage obligatoire dans les locaux, communication, sensibilisation,). Ce contrat est obligatoire pour pouvoir déposer des demandes de subvention.
- Renouvellement de notre convention avec le CIC sur 2 nouvelles années sportives pour 25 000€ : le partenariat dédié au eSport est reporté sur le basket féminin.

Aline LEVALLOIS nous présente un état des licences au 30/04/2024 :

		30/04/2023	30/04/2024	ECART	%
Socle		66 837	69 864	3 027	5%
Socle pratique VxE		701	927	226	32%
Socle gratuit à partir du 1er Avril	U1 à U11	82	54	-28	-34%
Socle Micro Basket	U1 à U5	479	679	200	42%
TOTAL LICENCE LIGUE		68 099	71 524	3 431	5%
Dirigeants, Officiels, OTM		5 169	5 636	474	9%
Joueur Compétition	U1 à U11	20 652	20 857	205	1%
Joueur Compétition	U12 à U15	16 272	17 114	842	5%
Joueur Compétition	U16 à U18	7 856	8 315	459	6%
Joueur Compétition	U19 et plus	12 512	13 091	579	5%
Joueur Entreprise	U19 et plus	38	19	-19	-50%
Joueur Loisir	U19 et plus	4 338	4 832	494	11%
EXTENSIONS PRÊT "T"		232	217	-15	-6%
Joueur Compétition prêté (T)	U7 à U13	67	68	1	1%
Joueur Compétition prêté (T)	U14 à U15	60	68	8	13%
Joueur Compétition prêté (T)	U16 et plus	105	81	-24	-23%
AUTORISATIONS SECONDAIRES		464	458	-6	-1%
Joueur Compétition AST Compétition	U7 à U13	71	69	-2	-3%
Joueur Compétition AST Compétition	U14 à U15	119	90	-29	-24%
Joueur Compétition AST Compétition	U16 et plus	273	299	26	10%
Joueur Compétition AST Entreprise	U19 et plus	1	0	-1	-100%
MUTATIONS		3 220	3 443	223	7%
Mutations	U7 à U13	722	790	68	9%
Mutations	U14 et plus	2 498	2 653	155	6%

Pôle Evènementiel & 3x3 – Clément PERRAUD GAUTIER

Karine PORTAL signale que les formations de cadres 3x3 réalisées par Joffrey SABARD en Loire Atlantique et en Sarthe ont été très appréciées et sont d'excellente qualité.

La Sélection régionale 3x3 Juniorleague a réalisé un stage en Mayenne. Elle remercie le club de CRAON pour l'investissement dans l'organisation du stage.

Elle nous informe que les 2 équipes régionales sont qualifiées pour l'Open plus Juniorleague de PORNIC

Pôle Sportif – Jean Pierre BAILLY

Jean-Pierre BAILLY indique qu'il a sondé les clubs région sur l'opportunité de créer des Coupes U18 et U21. Les retours démontrent que :

- 28 équipes sont intéressées en U18F
- 29 équipes sont intéressées en U18M
- 13 équipes sont intéressées en U21M
- 2 équipes sont intéressées en U21F

Il informe qu'il a déjà échangé avec les Comités Départementaux sur l'engagement des équipes départementales dans ces Coupes régionales. Après échange, il est retenu que la Coupe régionale ne serait ouverte qu'aux équipes régionales.

Il propose également de concentrer les tours de Coupe en fin de saison car les championnats jeunes finissent relativement tôt dans la saison.

Philippe NICOLAS est favorable à ce que la Coupe soit réservée aux équipes de niveau régional, il indique cependant qu'il est réservé sur une Coupe en catégorie U13.

Antoine LIGONNIERE souligne le fait qu'il ne faut pas que ce soit ultra compétitif en U13.

Accord du bureau sur la création d'une coupe U21M, U18M & F. Les règlements seront présentés au Comité Directeur pour validation définitive.

Commission Régionale Médicale : Bernard LEBOT

Bernard LEBOT signale que l'association est créée pour l'organisation des journées médicales, nous avons reçu le récépissé de la Préfecture aujourd'hui.

Aline LEVALLOIS fait demain la demande de rescrit fiscal pour obtenir la possibilité de délivrer des Cerfa aux mécénats.

Il a tenu une réunion du Comité d'organisation cette semaine afin de réaliser le programme scientifique de ces journées.

En conclusion, le Docteur LEBOT se satisfait du déroulement du Tournoi Inter Pôles.

Pôle Citoyenneté & Vivre Ensemble – Sandrine PASCO

Sandrine PASCO présente les éléments suivants :

- Chasuble personnalisé Fair play

Il aura pour vocation de soutenir la personne désignée en tant que Délégué de club et de lui apporter une certaine posture. Les chasubles sont arrivées dans chaque Comité (normalement) afin qu'elles soient remises aux clubs lors des AG.

Une dotation a été faite en fonction du nombre de licenciés par structure :

- 2 chasubles : Moins de 100 licenciés
- 3 chasubles : Entre 100 et 300 licenciés
- 4 chasubles : Plus de 300 licenciés

Sur les 1200 chasubles il en restera une soixantaine que nous répartirons entre les 6 instances (Comités et Ligue) afin de disposer de stocks pour les clubs mais aussi pour que nous puissions les porter sur nos manifestations.

- Règlement intérieur type

Sandrine PASCO a transmis aux 6 présidents l'information suivante dans le cadre des travaux engagés sur un règlement intérieur type pour les clubs des Pays de la Loire

- Le support est bon mais peut-être que certains points sont à approfondir.
- Importance de travailler simultanément sur des Statuts club et un Règlement Intérieur, car en cas de contentieux, ces 2 documents déterminent les clauses statutaires et les règles de fonctionnement habituelles à respecter pour la structure. Ils serviront comme supports de défense ou d'accusation.

Nous avons 2 solutions à savoir :

- Adresser le Règlement Intérieur Type aux clubs sans validation du service juridique fédéral, en engageant notre responsabilité. (en précisant aux clubs que le document n'est pas encore validé par la FFBB)

Où

- Attendre début juillet la validation de notre document par Stéphanie PIOGER et son équipe, avec une présentation et transmission du document en début de saison 2024/2025.

Philippe NICOLAS indique que pour son Comité la décision sera prise prochainement, mais il pense le faire avec les réserves d'usage.

Bernard FOURNIER pense que l'appropriation du document par les dirigeants des clubs peut être difficile dans la composition actuelle de celui-ci.

Nicolas SORIN pense qu'il faut patienter et que le timing n'est pas idéal.

Philippe NICOLAS estime que la demande des clubs c'est d'avoir le document maintenant, au moment de renouveler les licences.

Charles MECKES rejoint Philippe NICOLAS sur le fait qu'il y a une forte demande des clubs.

- Article commun dans les règlements sportifs pour la possibilité d'interrompre une rencontre en cas d'incivilités.

Philippe NICOLAS, pour le CD49 signale que l'article a été validé en Comité Directeur.

Pour les CD53, CD72, CD85 et la Ligue, cela sera à l'ordre du jour de leurs prochains Comités Directeurs.

Sandrine PASCO contactera Franck JOUNIER, Président du Comité 44 pour savoir comment se positionne le Comité concernant le règlement intérieur type et si l'article pour les règlements sportifs est adopté.

Pôle Formation & Emploi – Bernard FOURNIER

Bernard FOURNIER fait part des éléments suivants :

- En ce moment, évaluation certificatives BPJEPS et tests d'entrées BPJEPS.
- Timothée FEUTRY travaille sur la planification des certificats de spécialisation (CS).
- Beaucoup de personnes s'inscrivent pour les certifications du module 1 en raison de la mise en place du statut régional du technicien.

Antoine LIGONNIERE réalise un point sur les entrées au pôle espoir, qui seront définitives après la commission d'intégration du CREPS et du CENS.

Jean-Michel DUPONT souhaite qu'une personne du basket intègre le Conseil d'Administration du CENS.

Il rappelle que la cérémonie pour les sortants du pôle aura lieu le 07 juin 2024 au CIC.

Il évoque le Tournoi Inter Zones U13 où notre délégation Zone Ouest était présente la semaine dernière. Christophe ALLARDI fait un retour sur cette action en séance.

Antoine LIGONNIERE estime que le travail de détection porte ses fruits, il faut le poursuivre, les générations futures sont prometteuses. Axe de progrès : s'impliquer dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV) pour poursuivre la détection

Concernant le statut régional du technicien, Bernard FOURNIER signale que 192 équipes étaient soumises au statut cette saison. Il salue l'effort de tous les clubs pour répondre au statut – 1 seul club n'a pas répondu au statut.

Il propose qu'une aide financière soit mise en place pour le passage de CS pour les bénévoles de clubs. Le projet doit être affiné, notamment sur le plan opérationnel.

Commission Régionale des Officiels : Pascal BARBAUD

Pascal BARBAUD aborde les points suivants :

Caisse de péréquation au 15 mai :

Calculs des avoirs pour les phases (R3 et Jeunes) : montant global des avoirs 84 781 €

Avoirs pour les niveaux Pré National et R2 non finalisés : la compétition n'étant pas terminée.

Propositions :

Le maintien de la caisse de péréquation pour les Pré Nationale, R2, R3 et Jeunes (avec avoir éventuel en fin de saison).

Facturation a posteriori pour les phases finales et coupes ; délai j +15 pour indemnisation et facturation aux clubs.

Matches rejoués : budget sportif ou facturation aux clubs déficients, car indemnités du match 1 « écrasées » par la nouvelle désignation.

Montant des indemnités :

Plafonds augmentés par la FFBB. Pascal BARBAUD demande quelle sera la position de la ligue : quel montant, dans quelle proportion ?

Après échange, le bureau proposera au Comité Directeur d'augmenter en une seule saison pour atteindre le plafond fédéral.

Pascal BARBAUD fait part de plusieurs propositions pour la désignation des arbitres, notamment la hiérarchisation des niveaux.

Il nous réalise également des constats sur le dispositif de bonification :

Constats :

Normal d'avoir plus de mineurs dans les départements, car c'est dans cette catégorie d'âge qu'ils commencent ; les majeurs sont des anciens arbitres qui ont choisi de descendre de niveau ou qui sont à ce niveau depuis 15-20 ans.

La bonification ne profite pas à la ligue, mais uniquement aux CDO et encore quasiment aucun majeur joueur / entraîneur entre 25 ans et 40 ans = objectif initial

Les clubs sont déjà valorisés par le pacte « tous engagés » : pas d'amende ; le pacte bénéficie uniquement aux cdos

Des clubs ne fidélisent pas les stagiaires majeurs, qui ne sont pas tous aptes et donc envoient des majeurs uniquement pour la bonification = proposition d'une charte d'engagement des stagiaires EAD, pour protéger l'investissement des CDO dans la formation

Taux de fidélisation

2022-2023	CD44	CD49	CD53	CD72	CD85	LR	TOT
STAG FID 22-23	66	17	8	16	11	16	134
STAG 22-23	82	27	21	28	23	22	203
% FID 22-23	80%	63%	38%	57%	48%	73%	66%
STAG BONIF FID 22-23	16	5	3	9	4	16	53
STAG BONIF 22-23	20	12	5	15	14	22	88
% BONIF FID	80%	42%	60%	60%	29%	73%	60%

Pascal BARBAUD présente le calendrier des formations de début de saison :

24 août : Recyclage arbitres et observateurs championnat de France

24-25 août : Recyclage OTM Haut Niveau.

Le recyclage des arbitres régionaux se déroulera sous différents formats, validation sur tournois, stage ou clinic entraîneurs/arbitres. :

30 – 31 août et 1^{er} septembre : Tournoi de Montaigu

31 août et 1^{er} septembre : Tournoi de la Roche sur Yon

07 et 08 septembre : Tournoi de Coullaine

07 septembre : Stage recyclage à Angers

08 septembre : Stage recyclage à La Chapelle sur Erdre

Et signale que 12 sifflets d'or seront remis. Après échange, il est décidé de remettre ces distinctions dans chaque Comité. Pascal BARBAUD va faire cette étude avec les Commissions départementales et réfléchir également pour des récompenses aux OTM.

Jean-Michel DUPONT conclut la réunion en signalant qu'au prochain Comité Directeur, il sera réalisé une présentation plus détaillée du tournoi international U18. L'organisation avance avec le Comité 53. Il rappelle qu'il se déroulera les 24-25-26 juillet à MAYENNE et que les équipes présentes seront la France, la Serbie, la Pologne et la Turquie.

En l'absence de questions diverses, la séance est close à 21H30.

Le Président de la Ligue Régionale
Jean-Michel DUPONT

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX-RONDINEAU.